

Jeudi 21 novembre 2019

Séance solennelle de clôture

Intervention de François Baroin, président de l'AMF

Monsieur le Premier ministre,
cher Edouard PHILIPPE
Monsieur le Président du Sénat,
mon cher Gérard LARCHER,
Madame la maire de Paris,
chère Anne HIDALGO, présente tout au long de
ces trois jours de congrès,
Mesdames et Messieurs les ministres,
Mesdames et Messieurs, mes chers collègues,
chers amis,

Je serai bref après la présentation de la résolution générale adoptée à l'unanimité par nos instances et par vos acclamations, permettant de tracer la feuille de route des maires de France au lendemain des municipales, dans les discussions avec l'État.

Beaucoup de choses ont été dites et nous avons eu l'honneur, avant votre venue qui représente une autre fierté pour nous, Monsieur le Premier ministre, dans ce congrès, le dernier de cette mandature, de recevoir, d'écouter, d'entendre, de débattre avec Monsieur le Président de la République qui a poursuivi ses échanges hier à l'Élysée. Nous sommes convenus d'une méthode de travail et d'un calendrier d'action. Il nous reste naturellement encore beaucoup de choses à écrire.

Je veux profiter de votre présence, Monsieur le Premier ministre, pour rendre un hommage à celles et ceux qui vous entourent ici, qui sont les représentants humbles et modestes, mais absolument déterminés, de la cause des maires de France et qui l'ont montré tout au long de ce mandat.

Vous me permettrez de saluer André LAIGNEL, notre premier vice-président délégué. Je veux lui dire toute la reconnaissance qui est la nôtre pour son engagement sans faiblesse, pour son sens du combat – mais ce n'est pas une information pour ceux qui étaient familiers de son parcours aux côtés du président Mitterrand, en tout cas pour la partie que je représentais à l'époque. Les murs résonnent encore d'une tonalité juridique et politique qui l'a amené à entrer dans l'histoire sur une formule qui, au fond, garde toute sa valeur dans la pérennité du temps.

Je veux lui dire à quel point j'ai apprécié de travailler à ses côtés. J'ai découvert un homme, bien sûr fait de fortes convictions, mais un homme passionné de la commune – la sienne et les autres – passionné des finances locales.

On pense que c'est difficile de travailler lorsque l'on est sur deux rives différentes, lorsque cela structure des engagements militants. Alors oui, ce n'est pas si facile, mais ce n'est pas si difficile non plus. Je pense que nous nous sommes efforcés, à la hauteur des responsabilités qui étaient les nôtres, de le faire avec le sens de l'intérêt général, la passion de la République et la conscience de l'État, aux côtés de l'État et avec l'État.

Je veux remercier Philippe LAURENT, notre secrétaire général, qui agit dans le même esprit, la même philosophie et avec sincérité. Sa très grande compétence est largement reconnue, notamment en matière de finances locales.

Or les finances locales, c'est toujours une affaire de spécialistes mais à la fin, c'est l'argent du contribuable qui doit être redistribué pour financer les besoins et les droits des gens.

Ils souhaitent que leur contribution porte des services publics de qualité, permette de développer le territoire, accompagne des associations pour les stimuler. Ils souhaitent favoriser la cohésion sociale en gardant les politiques locales de solidarité aux côtés de l'État dans chacun de nos territoires.

Philippe LAURENT incarne tout cela. C'est un homme de grande valeur, de grande qualité, et nous avons formé, je le crois, en quelque sorte un triptyque à l'AMF, à la hauteur – nous l'espérons en tout cas – de vos attentes et de vos espérances.

Je veux remercier Gilles LEPROUST, je veux remercier Michel VERGNIER.

Michel VERGNIER est trésorier, c'est donc une sorte de chancelier de l'échiquier qui arrive tous les matins en disant « ça ne va pas ». Et puis nous regardons les lignes de trésorerie, nous vous présentons un budget, et l'AMF est probablement l'une des structures associatives les plus saines parce que ce modèle économique qui repose sur votre consentement et sur le consentement des populations fait que cela structure notre indépendance, notre puissance, notre force, aussi, et d'une certaine manière la qualité d'un interlocuteur objectif vis-à-vis de l'État. C'est donc une force aussi bien pour l'État que pour l'Association. Je veux les en remercier tous les deux, Gilles LEPROUST et Michel VERGNIER.

Vous me permettrez enfin, naturellement, de saluer Agnès LEBRUN et Cécile GALLIEN. Je veux les remercier, d'abord, parce que ce sont des maires remarquables et qui ont exercé pleinement leurs fonctions avec nous. Ce sont également des femmes engagées, qui ont beaucoup pesé sur toutes les décisions. Elles sont l'aile marchante de l'AMF, pour la conquête de la place des femmes dans l'exercice des responsabilités locales et politiques.

Nous sommes à l'origine d'un texte qui est en discussion à l'Assemblée nationale et qui a fait l'objet d'un consensus pour permettre une évolution de la parité. Nous allons accompagner l'État dans le grand combat de la cause nationale de la lutte contre les violences conjugales et les féminicides, et nous serons au rendez-vous.

Je veux dire à Cécile GALLIEN et à Agnès LEBRUN et, évidemment, à toutes les femmes à parité dans nos instances que leur rôle et leur place est devant, encore plus. Je souhaite le meilleur à chacune d'entre elles pour les prochaines élections mais surtout pour l'Association des maires de France. Merci à vous deux !

L'AMF c'est aussi cela, des hommes, des femmes qui s'engagent, qui essayent de s'élever au-dessus d'une condition qui peut être militante au départ – je rappelle que l'immense majorité d'entre nous n'a pas d'engagement autre que de servir la République et la commune – de telle sorte que l'AMF a cette singularité depuis plus d'un siècle de transmettre de génération en génération cette passion de la République, cette passion de la commune, cette passion du service, cette passion, aussi, du dialogue, toujours fécond – que nous souhaitons en tout cas comme tel – avec l'État.

Ce n'est pas toujours agréable, pour un gouvernement, et nous le concédons bien volontiers. Nous avons été au gouvernement par le passé, et j'ai encore en mémoire le fait d'avoir presque fini avec goudron et plumes comme ministre du Budget lorsque j'annonçais le gel des dotations de l'Etat au moment de la crise financière.

Nous y sommes passés avant, d'autres y passeront après, en ce moment, c'est vous. Au fond, ce n'est pas très grave, ce qui est important c'est que nous dialoguions, que nous échangions, que nous poursuivions la discussion pour essayer d'accompagner de la manière la plus démocratique possible le cadre de l'évolution d'une République, chaque jour un peu plus affirmée et un peu plus partagée par les nouvelles générations.

J'ajoute que c'est d'autant plus facile pour vous, Premier ministre, que vous aviez accepté la proposition que je vous avais faite à l'époque, d'entrer dans nos instances de l'AMF, de sorte que vous connaissez l'endroit et l'envers du décor, de la coulisse, jusqu'à la présentation du tapis qui vous accueille aujourd'hui.

C'est donc en connaissance de cause que vous entendrez les quelques sujets que je vais aborder rapidement devant vous. Ils vous sont familiers et vous permettront d'exposer la ligne du gouvernement sur ces points.

Premier sujet d'actualité, actuellement en débat devant la représentation nationale, il s'agit du texte, chère Jacqueline GOURAULT, « Engagement et proximité » défendu au Parlement par Sébastien LECORNU.

Le travail du Sénat a été remarquable et il a atteint les objectifs fixés lors de la rédaction du texte, reprenant par là-même 80 % des propositions de l'AMF et 80 % du rapport DARNAUD, un sénateur qui avait beaucoup travaillé sous l'autorité de Gérard LARCHER et qui guidait l'orientation visant à redonner du sens à l'engagement.

Au fond, il ne faut jamais s'éloigner de l'objectif d'un texte quand il est déposé. Quel est l'objectif, partagé par le gouvernement et nous-mêmes, de ce texte ? Corriger la tendance lourde, qui s'est creusée au cours des mois et des années qui viennent de s'écouler, d'un repli progressif de l'implication régulière d'une partie des générations au service de leur commune.

En d'autres termes, quand une étude sur 5 000 élus a révélé il y a douze mois que 50 % des maires ne voulaient pas se représenter, il fallait réagir, et il fallait réagir fortement. Le Président de la République l'a souhaité et vous l'avez repris à votre compte au nom du gouvernement.

Le texte a été rédigé et le travail du Sénat pour le compléter permet d'aboutir à une piste d'atterrissage satisfaisante. Cela ne réglera pas tout mais cela donnera une orientation et du sens pour une nouvelle génération qui va se lever et qui demande un espoir.

On doit à la vérité de reconnaître et sûrement à la sincérité de dire également que le travail à l'Assemblée de la commission des Lois a altéré quelque peu – pour le dire pudiquement – la qualité dynamique et collective du travail du Sénat. Nous vous faisons confiance pour porter au nom du gouvernement, ce qui a été le cas cette semaine, les éléments préparatoires à une commission mixte paritaire qui devrait permettre, je l'espère, d'offrir un texte en réponse à l'objectif partagé de redonner du sens à l'engagement municipal.

Deuxième sujet de réflexion sur ce texte. Je ne reviens pas sur l'eau et l'assainissement, c'est devenu freudien – totem ou tabou. Nous avons, ici, du mal à comprendre pourquoi un engagement pris par le Président de la République devant le Congrès des maires n'est toujours pas respecté. Mais enfin, il y a un amendement, il y a une CMP, il y a encore beaucoup d'espoir pour la tenue et le respect de cette parole donnée.

Mais il y a un autre sujet, sur la gestion des compétences optionnelles. L'Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité, dans tous ses débats, n'a jamais demandé la remise en cause totale de la loi NOTRe. En revanche, la manière dont elle a été mise en application dans les schémas départementaux de coopération intercommunale – après la directive LEBRANCHU de l'époque qui avait fixé un calendrier tellement strict, tellement serré pour, à marche forcée, imposer un cadre géographique que beaucoup d'élus ne voulaient pas – laisse un goût amer.

Et c'est autour de ce goût amer que nous revendiquons la volonté de laisser le choix entre des compétences obligatoires et optionnelles. Et si quelqu'un veut partir, c'est aussi cela, la démocratie, il part dans un nouvel avenir, un nouveau périmètre, il retrouve son aise. Mais ce qui fonctionne doit continuer à fonctionner, et ce qui demeure un abcès de fixation doit être cautérisé, soigné. Il y a un bon antibiotique, c'est l'amendement AMF, soupesé et proposé par le gouvernement pour qu'il soit débattu sereinement par la représentation nationale.

Troisième élément de réflexion sur lequel nous souhaitons avoir vos éclairages. Chère Élisabeth BORNE, Madame la ministre, je me suis permis au nom des instances de saluer la qualité de votre écoute pour la réflexion partagée autour du texte « mobilités ». Il y a un autre texte en discussion aujourd'hui, sur l'économie circulaire, dont l'importance n'est pas neutre. C'est la vision partagée entre l'État et les collectivités locales, à un instant T mais aussi dans son écriture d'avenir avec toutes les conséquences que cela emporte.

Conséquences sur des marchés passés par les collectivités en matière de cycle de gestion des déchets ultimes, et aussi la problématique de la présence du plastique dans ces déchets ultimes.

Marchés et relations avec la grande distribution dans la périphérie, mais aussi la présence du commerce de proximité, l'étroitesse des lieux dans les cœurs de ville.

Nous avons ce dossier consigne – l'appellation, la définition, son cadre général – qui est en débat entre nous, mais nous avons aussi des possibilités de trouver un chemin partagé pour que la vision sur le zéro plastique à terme, qui ne fait l'objet d'aucune contestation de la part des maires, soit également acceptable par rapport à la gestion du transfert et des marchés que nous portons.

Monsieur le Premier ministre, je pourrais longuement revenir sur la taxe d'habitation, mais je ne le ferai pas. Il me semble que tout a été dit. Nous le regrettons, nous le déplorons, mais nous nous projetons vers l'avenir.

L'avenir, c'est l'avenir du foncier, c'est l'avenir des impôts de production, c'est l'avenir des recettes et de l'autonomie fiscale des collectivités locales, c'est la libre administration des collectivités territoriales.

L'avenir, c'est donc le cœur du débat qui va nous amener, nous l'espérons, à marcher main dans la main vers ce qui est une nouvelle ambition en matière de décentralisation.

Au fond, c'est de cela qu'il s'agit et c'est autour de cela que nous devons travailler. Nous porterons cette ambition avec Territoires Unis, aux côtés du président LARCHER. Nous vous ferons, dès le lendemain des municipales, des propositions très concrètes en matière de compétences, en matière de transferts de recettes, en matière de transferts d'effectifs.

Nous formulerons des propositions très nettes, avec le président LARCHER, sur la déconcentration. Nous irons sur le terrain de la réflexion concernant l'État. Nous souhaitons une forte présence de l'État dans nos territoires et dans nos départements. Nous souhaitons que cette réflexion puisse se tenir dans un calendrier qui se situerait globalement entre la sortie des municipales et le début de l'automne, juste avant le débat sur la loi de finances. Cela me semble offrir un délai où nous aurons suffisamment avancé pour travailler ensemble.

Voilà, Monsieur le Premier ministre, quelques éléments de réflexion. Nous attendons avec évidemment beaucoup d'impatience votre vision et votre réflexion.

Je veux dire en conclusion qu'il y aura certainement, au lendemain des municipales, de nouveaux interlocuteurs pour vous. La moitié, en termes de statistiques, des personnes présentes dans la salle ne seront peut-être pas là l'année prochaine.

Je veux dire encore que l'AMF n'oublie aucun des siens.

Tout au long du mandat passé, chaque maire aura apporté quelque chose par sa présence dans les travaux, dans les commissions, dans l'investissement au quotidien, tout au long de l'année, à travers aussi ces moments extraordinaires où la République se rassemble à Paris sous le regard bienveillant de son édile, en présence des plus hauts représentants de l'État, pour construire et imaginer la force de notre pays, c'est-à-dire la force des valeurs de notre République.